



LE PORTRAIT INCOMPLET DES FRANCOPHONES VIVANT EN SITUATION DOUBLEMENT MINORITAIRE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Contexte

Au Nouveau-Brunswick, il y a trois grandes régions urbaines où les francophones sont doublement minoritaires, soit les régions de Saint-Jean, Fredericton et Miramichi. Afin de combler les besoins de services pour les francophones, la province a mis en place des Centres scolaires communautaires soit, le Centre scolaire communautaire Samuel-de-Champlain qui abrite le Centre de santé Médisanté Saint-Jean, le Centre communautaire Sainte-Anne de Fredericton qui abrite le Centre de santé Noreen-Richard ainsi que le Centre scolaire communautaire Carrefour Beausoleil de Miramichi. Les centres de santé communautaires de Saint-Jean et Fredericton sont régis par le Réseau de santé Horizon et desservent en priorité la population francophone qui se retrouve en milieu majoritairement anglophone.

La majorité des francophones vivant dans ces régions proviennent de l'extérieur. Ils se sont installés dans ces régions principalement pour des raisons d'emplois et donc leurs profils sociodémographiques, socioculturels et socioéconomiques diffèrent de ceux des anglophones originaires de ces régions. En effet, on remarque que leurs besoins ne sont pas les mêmes que ceux de la communauté anglophone.

Le Réseau de santé Horizon a le mandat d'offrir des soins et des services de santé de qualité et dans les deux langues officielles à tous les gens de la collectivité. Afin d'améliorer l'accès aux services en français sur l'ensemble de son territoire, le Réseau a récemment adopté une politique des langues officielles afin de répondre de façon juste et équitable aux besoins du public et des patients francophones.

D'ailleurs, un des rôles des réseaux de la santé au Nouveau-Brunswick consiste à évaluer les besoins des citoyens en matière de santé et à offrir des services pour y répondre¹. C'est ainsi qu'en 2012, le Réseau de santé Horizon a entrepris des démarches afin d'entamer des évaluations de besoins en matière de santé dans les collectivités du Nouveau-Brunswick². **Toutefois, le processus d'évaluation des besoins ne tient pas compte de l'importance de différencier les besoins des deux communautés linguistiques des régions de Saint-Jean, Fredericton et Miramichi.**

De plus, les données liées aux déterminants de la santé, telles que présentées par le Conseil de la santé du N.-B. dans les profils communautaires³ ainsi que dans les portraits de la santé de la population de Saint-Jean, Fredericton et Miramichi⁴, sont très pertinentes et utiles pour ces communautés. Par contre, **l'absence d'une distinction entre les communautés des deux langues officielles du N.-B. a des répercussions importantes sur la capacité du Réseau de santé Horizon d'adapter ses services aux besoins particuliers de cette population, d'offrir de manière équitable des services en français et de prévoir adéquatement la main-d'œuvre requise.** Ainsi, l'acquisition d'information ciblée et précise sur l'état de santé et les besoins en matière de santé et de mieux-être des francophones permettrait au Réseau et aux autres pourvoyeurs de services de planifier efficacement leurs services et leurs interventions afin de répondre adéquatement aux besoins particuliers des francophones.

RECOMMANDATION PROVENANT DU RAPPORT DE GINO LEBLANC, 2010⁵ :

« Que le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, à l'intérieur de ses études, de ses mécanismes d'engagement et de l'ensemble de ses travaux, inclut systématiquement un regard distinct et comparatif sur l'état de la santé et des services de chacune des communautés de langue officielle de la province et tienne compte des valeurs distinctes et communes aux deux communautés linguistiques et culturelles. Le conseil devra aussi tenir compte et mesurer la capacité des Régies à répondre aux besoins linguistiques des deux communautés de langues officielles. »

ENJEU : LA SANTÉ EN MILIEU MINORITAIRE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'état de santé d'une population est influencé par une multitude de facteurs qu'on appelle les déterminants de la santé. La langue, considérée comme un des déterminants de la santé, est une composante incontournable dans la prestation des services de santé de qualité. Plusieurs études⁶ démontrent que le fait de vivre en situation linguistique minoritaire pose certains risques pour l'état de santé des individus. Ceci est dû principalement aux barrières linguistiques que ces individus doivent surmonter quant à l'accès aux services et aux ressources en santé. Cette situation, peut dans certains cas, avoir un impact négatif et même dangereux sur la sécurité et le bien-être du patient.

Les francophones en situation doublement minoritaire au Nouveau-Brunswick constituent un groupe vulnérable pour lequel des données sur l'état de santé sont essentielles dans une perspective d'équité et de planification d'un système de santé apte à offrir des services de qualité répondant véritablement à leurs besoins. Or, à l'heure actuelle, peu ou pas d'information documente l'état de santé des communautés francophones de Saint-Jean, Fredericton, et Miramichi. **Le portrait incomplet de la population francophone minoritaire de ces régions en matière de santé et de mieux-être pose des défis quant à l'offre, l'accès, l'efficacité et l'équité des services de santé et en retour, a un impact non négligeable sur la sécurité de l'individu et son état de santé.**

Dans un contexte de services de santé centrés sur la personne, le développement de services et de programmes de santé en français, dans les milieux majoritairement anglophones, doit d'abord répondre aux besoins de la communauté francophone.

Toutefois, dans la réalité, les services et les programmes de santé et de mieux-être qui sont offerts dans les centres de santé des régions de Saint-Jean, Fredericton et Miramichi ne sont pas utilisés puisqu'ils ne répondent pas adéquatement aux besoins de la population francophone. Les programmes et les services tels que le programme d'abandon du tabac, la clinique d'évaluation de la santé respiratoire et le programme de prévention des chutes pour les aînés – Zoomers On the Go sont des exemples concrets de programmes ayant peu de succès avec la population francophone.

Le processus de mise en place de ces programmes et ces services est basé sur les besoins de la majorité et non les besoins de la population minoritaire desservie par ces centres de santé.

« Dans notre région (Saint-Jean), des efforts sont mis de l'avant pour l'offre de service en français. Cependant les besoins grandissant à l'intérieur d'un système qui offre une multitude de services versus les ressources très limitées de la Régie ne lui permet pas d'intervenir efficacement. Ils interviennent là où ils le peuvent plutôt que d'intervenir là où ça compte, car les données sont inconnues. C'est comme si on tirait n'importe où avec les yeux fermés en espérant d'atteindre la bonne cible. »

NATHALIE JUSTASON,
Présidente de l'Association
Régionale de la Communauté
francophone de Saint-Jean inc.

Piste de solution proposée

En effet, une approche axée sur la santé de la population viserait à améliorer la santé de l'ensemble des individus et à réduire les inégalités en agissant sur les déterminants de la santé qui ont une forte influence et une incidence sur la santé des personnes, des familles et des collectivités. Un portrait des francophones vivant en situation doublement minoritaire des régions de Saint-Jean, Fredericton et Miramichi basé sur les déterminants de la santé est une piste de solution proposée afin d'obtenir un outil pratique qui fournira aux individus, à la communauté et aux fournisseurs de services des renseignements essentiels leur permettant d'établir des priorités pour l'élaboration de nouveaux programmes et services de santé et de mieux-être répondant aux besoins réels exprimés par les francophones. Ce profil communautaire permettrait de faire ressortir les liens entre les déterminants de la santé et l'état de santé de la population francophone.

L'acquisition des informations locales sur les enfants, la jeunesse, les adultes et les personnes âgées est importante pour les communautés francophones vivant en situation doublement minoritaire afin de guider leurs efforts futurs sur les déterminants de la santé, d'encourager la prise en charge de leur santé et de leur mieux-être et de promouvoir la santé et le mieux-être par le biais de services et de programmes communautaires efficaces et adaptés à leur réalité. Le portrait de la population francophone de Saint-Jean, Fredericton et Miramichi permettrait de mettre en évidence des tendances liées à la santé et le mieux-être, de faire ressortir des particularités locales et des groupes potentiellement plus vulnérables et de souligner la présence d'enjeux importants au sein de la communauté francophone.

Également, les données recueillies par ces profils communautaires permettront au Réseau de santé Horizon d'agir de façon concertée afin d'améliorer la prestation des différents programmes et services, à prendre des décisions éclairées sur la gestion des

ressources et à répondre efficacement aux besoins de santé et de mieux-être de la communauté francophone qu'ils desservent en offrant des services de santé équitables, sécuritaires et de qualité.

Au niveau de la province, les dépenses du système de santé publique représentent près de 41 % des dépenses provinciales⁷. D'ailleurs, il a été reconnu que les façons de faire de notre système de santé actuel ne sont pas viables et que des grands changements sont nécessaires dans la manière d'établir les priorités en santé et en mieux-être des communautés afin de prendre des décisions éclairées en ce qui a trait à la planification provinciale en matière de santé de la population⁸. Notons qu'à ce jour, les services de santé financés publiquement ne répondent pas adéquatement aux besoins des citoyens⁹. On peut ainsi ajouter que les barrières linguistiques représentent un coût additionnel au système de santé en raison des défis liés à l'accès et à l'utilisation des services. En assurant que les besoins en santé de la minorité linguistique sont pris en compte dans la planification et la prestation des services de santé, on peut facilement entrevoir des retombées telles que :

- Une diminution du temps de consultation;
- Une réduction dans le dédoublement des programmes de santé;
- Une baisse du nombre de tests diagnostiques;
- Une plus faible probabilité d'erreurs dans les diagnostics et les traitements;
- Une meilleure compréhension des posologies ou directives médicales par patients;
- Un moindre recours aux services d'urgence.

Ces quelques retombées anticipées témoignent du fait que des services offerts et reçus dans sa langue et en réponse aux besoins affirmés d'une communauté en situation minoritaire sont autant de moyens efficaces et ingénieux de réduire les coûts des soins et services de santé de la province.

Conclusion

À la lumière des constats émis dans ce document, il est apparent que les francophones en situation doublement minoritaire dans les régions de Fredericton, Saint-Jean et Miramichi n'ont pas un accès équitable à des services et des programmes de santé et de mieux-être dans la langue de leur choix. Rappelons qu'il y a une disparité majeure entre les services identifiés « pour tous » et la réalité des services accessibles en français. Il y a un besoin criant d'obtenir des données probantes sur l'état de santé de la communauté francophone vivant en situation doublement minoritaire. Le mélange des données des deux communautés linguistiques n'offre pas un portrait réel des francophones de Fredericton, Saint-Jean et Miramichi et entraîne des discordances au niveau des services offerts. Il nous apparaît donc crucial de dresser un portrait des francophones vivant en situation doublement minoritaire au Nouveau-Brunswick.

Nous souhaitons que ce portrait s'avérera des plus utiles pour appuyer l'ensemble des acteurs dans la détermination des priorités régionales de santé pour les francophones de Saint-Jean, Fredericton et Miramichi et la planification des activités dans les domaines d'intervention qui leur sont propres.

Soucieuse de l'importance de bien connaître, au niveau local, les besoins de santé de la population francophone, la Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick s'engage, en collaboration avec les divers acteurs, à améliorer l'accès aux services de santé pour la population francophone et acadienne du N.-B. en s'appuyant sur les données probantes permettant de cerner les besoins des communautés francophones en matière de santé et de mieux-être, en matière d'offre de services de santé et en matière de main-d'œuvre francophone.

« Au-delà de la taille de l'enjeu et de la noblesse de l'objectif, les efforts consacrés à l'amélioration de la santé de la population s'avèrent un investissement pour tous les secteurs d'activité : une population en bonne santé constitue la base d'une société dynamique au sein de laquelle tous les individus peuvent exploiter leur plein potentiel et contribuer au développement collectif.¹⁰ »

PARTENARIATS POSSIBLES

- Ministère de la Santé
- Réseau de santé Horizon
- Association Régionale de la Communauté francophone de Saint-Jean inc.
- Médisanté Saint-Jean
- Centre communautaire Sainte-Anne
- Centre de santé Noreen-Richard de Fredericton
- Carrefour Beausoleil de Miramichi
- Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick
- Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick
- Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick
- Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
- Direction du Mieux-être du ministère du Développement social

Liste des références

¹Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick et Secrétariat du Renouveau du Système de Santé. (2013). Rôles et responsabilités – Système de santé du Nouveau-Brunswick. Tiré de http://www.csnb.ca/sites/default/files/roles_et_responsabilites_systeme_de_sante.pdf

²Réseau de santé Horizon. Évaluation des besoins de la collectivité en matière de santé. <http://fr.horizonnb.ca/accueil/centre-des-medias/initiatives-de-sensibilisation/evaluation-des-besoins-de-la-collectivite-en-matiere-de-sante.aspx>

³Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. Profils communautaires « Coup d'œil sur ma communauté ». <http://www.csnb.ca/profils-communautaires#>. V9IEFo-cGM8

⁴Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. Portrait de la santé de la population 2016. <http://www.csnb.ca/portrait-de-la-sante-de-la-population#>. V9IEkY-cGM8

⁵LeBlanc, G. (2010). Pour un système de santé en français amélioré au Nouveau-Brunswick. Rapport présenté au premier ministre du Nouveau-Brunswick. Tiré de : http://www.gnb.ca/0051/pub/pdf/2010/2010_health_system-f.pdf

⁶Bouchard, L. et coll., (2009). La santé en situation linguistique minoritaire. Publié dans Politiques de santé : Vol.4 No.4 p. 36 à 42. ; Bowen, S. (2001). Barrières linguistiques dans l'accès aux soins de

santé. Santé Canada. ; Forgues, E. et Landry, R. (2014). L'accès aux services de santé en français et leur utilisation en contexte francophone minoritaire. Société Santé en français et Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Rapport de recherche.

⁷Gouvernement du Nouveau-Brunswick, « États financiers consolidés : Comptes publics pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 (volumes 1 et 2), » 2014. [En ligne]. <http://www.gnb.ca/legis/business/pastsessions/57/574/LegDoc/Fre/July2014/ComptesPublicsVol12014.pdf>.

⁸Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. (2015). La viabilité du système de santé du Nouveau-Brunswick. Tiré de : http://www.csnb.ca/sites/default/files/la_viability_du_systeme_de_sante_au_nouveau-brunswick_-_juillet_2015.pdf

⁹Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. (2016). Reconnaître et cibler les priorités en santé de la population. Tiré de : http://www.csnb.ca/sites/default/files/documents/reconnaitre_et_cibler_les_priorites_en_sante_de_la_population.pdf

¹⁰Ministère de la Santé et des Services sociaux du Gouvernement du Québec (2012). La santé et ses déterminants : Mieux comprendre pour mieux agir. Tiré de : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2011/11-202-06.pdf>



Health
Canada

Santé
Canada

La production de ce document a été rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada.
Les opinions exprimées dans ce document ne sont pas nécessairement celles de Santé Canada.